



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général
des affaires
européennes



TAIEX
MOVING FORWARD TOGETHER
WITH EU EXPERTISE

Newsletter Twinnings et TAIEX - mai 2025

Une Europe de l'emploi en action : quatre pays unissent leurs forces pour appuyer la Serbie.

Au cœur des Balkans occidentaux, un nouveau projet de jumelage témoigne de la vitalité de la coopération européenne dans le domaine social. Ce projet, visant à améliorer les conditions de travail en Serbie et à préparer l'intégration au portail EURES, réseau européen de la mobilité professionnelle, repose sur une approche partenariale exemplaire. Grèce, France, Slovénie et Suède co-pilotent ce jumelage selon un partage clair des responsabilités. Chaque pays apporte son expertise propre : droit du travail, mobilité des travailleurs, numérique, coordination institutionnelle. Le dialogue entre administrations partenaires, aux pratiques différentes mais aux objectifs communs, enrichit l'approche proposée à la Serbie.

Du côté français, l'INTEFP, Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, et France Travail sont mobilisés pour faire bénéficier le ministère serbe du Travail d'un accompagnement structuré dans la mise à niveau réglementaire et fonctionnelle. Le projet prévoit également de renforcer les capacités des agents serbes via des formations, des ateliers et des visites d'étude. Le jumelage dépasse la seule dimension technique : il renforce les liens de confiance entre administrations et installe des réflexes de coopération. Il témoigne aussi d'une solidarité active entre États membres et pays candidats, au service de réformes structurelles prioritaires.



Le 3 juin a marqué le lancement officiel du projet de jumelage.

Jumelages dans les Balkans : tirer parti des expériences passées

Forts de précédentes expériences dans les Balkans, les partenaires du projet actuel en Serbie savent que chaque coopération gagne à capitaliser sur les réussites — et les obstacles — des jumelages précédents. Ainsi, la France a conduit il y a quelques années un jumelage institutionnel avec la Suède sur les mesures d'activation du marché du travail. C'est tout l'enjeu d'un partage d'expérience entre ce nouveau projet et ceux déjà menés au Monténégro ou dans d'autres pays voisins. Ces échanges permettent d'identifier les conditions favorables au succès : une demande claire du bénéficiaire, des experts à l'écoute, une coordination fluide avec d'autres acteurs internationaux, comme le Bureau international du Travail ou la coopération allemande (GIZ), qui a notamment accompagné les neuf centres de migrations internationales de Serbie pendant plusieurs années.

Anticiper les difficultés

Ils permettent aussi d'anticiper certaines difficultés récurrentes : chevauchements d'initiatives, attentes mal exprimées, différences culturelles sous-estimées. En s'appuyant sur les acquis des jumelages antérieurs, les membres du consortium entendent aller plus vite et plus loin dans l'appui à la réforme du marché du travail serbe.

Le rôle du Conseiller résident jumelage

Un autre atout majeur du projet réside dans la présence à Belgrade d'un conseiller résident de jumelage (CRJ), Jean-Charles Blanc. Issu de France Travail, il assure la coordination quotidienne des missions d'experts, le suivi des activités et le lien opérationnel avec les autorités serbes.

Sa mission va bien au-delà de la gestion logistique : il incarne un rôle de facilitateur, de médiateur parfois, garant de la cohérence d'ensemble et de l'ancrage local du projet. Conscient que la réussite d'un tel jumelage repose aussi sur la qualité des relations humaines, le CRJ s'initie à la langue serbe pour fluidifier les échanges. « Souvent, certains problèmes se résolvent autour de la machine à café, et quelques mots de serbe lèvent les obstacles », résume-t-il avec justesse.

Ce projet en Serbie est l'illustration d'une méthode qui s'appuie sur l'apport des projets passés, sur l'engagement des personnes et sur la volonté de co-construire une Europe plus intégrée, par et pour ses administrations.



Actualités et opportunités

Plusieurs administrations partenaires sollicitent actuellement la participation d'experts français dans le cadre d'ateliers et de visites d'étude soutenus par l'instrument TAIEX de la Commission européenne.

Voici un aperçu de quelques demandes en cours



Sciences forensiques et coopération policière – Ukraine

Le Service de sécurité ukrainien (SSU) souhaite organiser une visite d'étude dans un laboratoire de police scientifique français. Parmi les thématiques d'intérêt : organisation d'un service forensique, cadre juridique applicable, assurance qualité, gestion des scènes de crime, protection des données, et coopération inter-laboratoires au sein de l'Union européenne.

L'Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale (IRCGN) est cité comme établissement de référence.



Protection des intérêts financiers de l'Union – Ukraine

La Cour des comptes ukrainienne sollicite un appui technique pour renforcer l'harmonisation de sa législation avec les normes européennes en matière de lutte contre la fraude et de protection budgétaire (notamment la directive (UE) 2017/1371).

La Mission interministérielle de coordination anti-fraude (MICAF) est identifiée comme interlocuteur pertinent.



Sécurité des produits – Turquie

Le ministère du Commerce turc organise un atelier consacré au règlement européen sur la sécurité générale des produits (règlement (UE) 2023/988). Il s'agira d'aborder les procédures de rappel, les évaluations de risque, la base Safety Gate, ainsi que la coordination entre acteurs publics.

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) est invitée à proposer des intervenants.



À noter : une visite d'étude TAIEX sur la protection des données aura lieu en juin 2025 à Paris, organisée par la CNIL en coopération avec le Parlement ukrainien. Elle portera sur la gouvernance des autorités de protection des données, les missions des délégués à la protection des données (DPD) et les bonnes pratiques de conformité.